



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00051

Numéro SIREN : 971 500 517

Nom ou dénomination : COGERA

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/007832

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/007832**
n°de gestion : **1971B00051**
n°SIREN : **971 500 517 RCS Lyon**

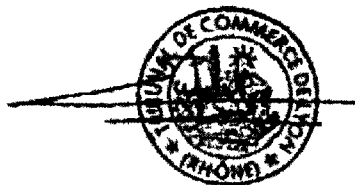
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 22/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

COGERA - Société par actions simplifiée
17 Rue Crépet 69007 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4844702

7832

COGERA

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
au capital de 120.000 euros
Siège social à Lyon (69007), 17 rue Crépet
971 500 517 R.C.S. Lyon

COMPTES ANNUELS

AU 30 SEPTEMBRE 2016

Comptes certifiés conformes
Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom, enclosed within a circular shape.

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COGERA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise		17 rue Crepet 69007 LYON		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET*		9 7 1 5 0 0 5 1 7 0 0 0 5 9		Néant ☐ *		
				Exercice N clos le, 30/09/2016		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
		FX		CQ		
		AF	28 801	AG	28 801	
		AH	4 676	AI	1 546	
		AJ		AK		
		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	9 439	AO		
		AP	44 720	AQ	5 284	
		AR		AS		
		AT	153 780	AU	106 845	
		AV		AW		
		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT		
		CU	1 200	CV		
		BB	10 000	BC		
		BD		BE		
		BF		BG		
		BH	10 000	BI	10 000	
TOTAL (II)		BJ	262 618	BK	142 477	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT		BU		
	CRÉANCES	BV		BW		
		BX	186 488	BY	22 420	
		BZ	41 119	CA	41 119	
	DIVERS	CB		CC		
		CD	116 689	CE	16 511	
		CF	353 931	CG	353 931	
		CH	7 561	CI	7 561	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	705 790	CK	38 931
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	968 408	IA	181 408
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété *		Stocks		Créances		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COGERA		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	120 000)	DA	120 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK)	DC		
	Réserve légale (3)		DD	12 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	123 419	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ)	DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	87 916	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	343 336	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	7 262	
	TOTAL (III)	DR	7 262		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	2 779	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	71 777	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	50 491	
	Dettes fiscales et sociales		DY	166 352	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	5 786	
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)		EB	139 215	
	TOTAL (IV)	EC	436 401		
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	787 000		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	364 624	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS COGERA		Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF	
	services *	FG	1 001 486	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 001 486	FK	FL	
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*				GA
		- dotations aux provisions*				GB
		Sur actif circulant dotations aux provisions*				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)	GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)	GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	

Cagid Group

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**DGFIP N° 2053 2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS COGERA						Néant ☐		
							Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion						HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *						HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)						HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *						HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)							HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	38 731	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	1 056 033	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	968 117	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)							HN	87 916
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
	(2)	Dont	produits de location immobilières				HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	
			- Crédit-bail immobilier				HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)					IX	
	(9)	Dont transferts de charges					A1	40 163
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2	44 101
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	14 937	obligatoires	A9	29 164	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnelles (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs					Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 7033

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COGERA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 787 000 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 87 917 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : un an

* Fonds commercial :

NON APPLICABLE

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 695 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 676			4 676
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 801			28 801
Immobilisations incorporelles	33 478			33 478
- Terrains	9 440			9 440
- Constructions sur sol propre	44 720			44 720
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 788			45 788
- Matériel de transport	44 645			44 645
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 326	2 207	11 185	63 347
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	216 919	2 207	11 185	207 940
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 200			11 200
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 000			10 000
Immobilisations financières	21 200			21 200
ACTIF IMMOBILISE	271 596	2 207	11 185	262 618

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions	2 207	2 207
--------------	-------	-------

Apports

Créations

Réévaluations

Augmentations de l'exercice	2 207	2 207
------------------------------------	--------------	--------------

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions	11 185	11 185
----------	--------	--------

Scissions

Mises hors service

Diminutions de l'exercice	11 185	11 185
----------------------------------	---------------	---------------

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement

- Fonds commercial	1 287	260	1 547
--------------------	-------	-----	-------

- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 801		28 801
---	--------	--	--------

Immobilisations incorporelles	30 088	260	30 348
--------------------------------------	---------------	------------	---------------

- Terrains

- Constructions sur sol propre	4 390	894	5 284
--------------------------------	-------	-----	-------

- Constructions sur sol d'autrui

- Installations générales, agencements et aménagements des constructions

- Installations techniques, matériel et outillage industriels

- Installations générales, agencements aménagements divers	26 061	4 302	30 363
--	--------	-------	--------

- Matériel de transport	17 075	7 226	24 301
-------------------------	--------	-------	--------

- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 423	7 945	11 185	52 182
--	--------	-------	--------	--------

- Emballages récupérables et divers

Immobilisations corporelles	102 948	20 367	11 185	112 130
------------------------------------	----------------	---------------	---------------	----------------

ACTIF IMMOBILISE	133 036	20 627	11 185	142 478
-------------------------	----------------	---------------	---------------	----------------

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 169 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations	10 000		10 000
Prêts			
Autres	10 000		10 000

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés	186 489	186 489	
Autres	41 120	41 120	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 561	7 561	

Total	255 169	235 169	20 000
--------------	----------------	----------------	---------------

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--	--	--

CLTS FACT A ETABLIR	37 686
Etat produit à recevoir	24 696

Total	62 382
--------------	---------------

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,20 Euro décomposé en 7 600 titres d'une valeur nominale de 15,79 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	30/09/2016	30/09/2015
Litiges		
Garanties données aux clients		
Pertes sur marchés à terme		
Amendes et pénalités		
Pertes de change		
Pensions et obligations similaires		
Pour impôts		
Renouvellement des immobilisations		
Gros entretien et grandes révisions		
Charges sociales et fiscales		
sur congés à payer		
Autres provisions pour risques	7 700	438
et charges		7 262
Total	7 700	438

Litiges

Garanties données aux clients

Pertes sur marchés à terme

Amendes et pénalités

Pertes de change

Pensions et obligations similaires

Pour impôts

Renouvellement des immobilisations

Gros entretien et grandes révisions

Charges sociales et fiscales

sur congés à payer

Autres provisions pour risques

et charges

7 700

438

7 262

Total

7 700

438

7 262

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation

438

Financières

Exceptionnelles

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 364 624 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)		
Autres emprunts obligataires (*)		
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :		
- à 1 an au maximum à l'origine		
- à plus de 1 an à l'origine		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 120	2 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 491	50 491
Dettes fiscales et sociales	166 098	166 098
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (**)	6 700	6 700
Produits constatés d'avance	139 215	139 215

Total	364 624	364 624
--------------	----------------	----------------

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	5 294
(**) Dont envers les associés	914

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 914 Euro.

Charges à payer

FRS FACT NON PARVENUES	4 014
DETTES PROV CP	10 923
PERSONNEL CH A PAYER	27 000
ORG SOCX CH. A PAYER	16 250
ETAT CHARGES A PAYER	8 500

Total	66 687
--------------	---------------

 Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

--	--

CHARGES CONSTAT D AVANC

7 561

Total**7 561****Produits constatés d'avance**

--	--

PROD CONSTATES D AVANCE

139 215

Total**139 215**

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COGERA

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
au capital de 120.000 euros
Siège social à Lyon (69007), 17 rue Crépet
971 500 517 R.C.S. Lyon

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2016
PROPOSEE ET ADOPTEE PAR DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIEE
UNIQUE DU 26 JANVIER 2017**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016, soit la somme de 87 916 euros de la façon suivante :

- autres réserves	2 335 euros
- distribution de dividendes	85 581 euros
soit par action : 11,26 euros	

— Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, à raison de 11,26 € par action.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous informons que les dividendes et revenus assimilés sont réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, d'un abattement égal à 40 % de leur montant brut perçu mentionné au 2° du 3 de l'article 158 dudit code au profit des personnes physiques domiciliées en France

Conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B qui bénéficient de revenus distribués mentionnés aux articles 108 à 117 bis et 120 à 123 bis sont, depuis le 1^{er} janvier 2013, assujetties à un prélèvement à la source obligatoire au taux de 21 % à ce jour à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu¹, auquel s'ajoute le montant des contributions sociales prélevées à la source au taux global à ce jour de 15,50%

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 EUR pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 EUR pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement par voie d'attestation sur l'honneur².

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), il est rappelé que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes nets par actions	Avoir fiscal	TOTAL
30/09/2013	-		-
30/09/2014	-		-
30/09/2015	57 000		57 000

¹ Qui s'il s'avère supérieur à l'impôt sur le revenu exigible est remboursé à l'associé (l'année de liquidation de l'impôt)

² A adresser à la Société avant le 30 novembre précédent l'année de mise en paiement du dividende.

.../...

L'associée unique décide par ailleurs de distribuer des dividendes pour un montant complémentaire de 123 419 euros à prélever sur le poste "réserves statutaires ou contractuelles" :

- distribution de dividendes 123 419 euros
soit par action : 16,24 euros

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, à raison de 16,24 € par action.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous informons que les dividendes et revenus assimilés sont réduits, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, d'un abattement égal à 40 % de leur montant brut perçu mentionné au 2° du 3 de l'article 158 dudit code au profit des personnes physiques domiciliées en France

Conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France au sens de l'article 4 B qui bénéficient de revenus distribués mentionnés aux articles 108 à 117 bis et 120 à 123 bis sont, depuis le 1^{er} janvier 2013, assujetties à un prélèvement à la source obligatoire au taux de 21 % à ce jour à titre d'acompte de l'impôt sur le revenu³, auquel s'ajoute le montant des contributions sociales prélevées à la source au taux global à ce jour de 15,50%

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 EUR pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 EUR pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement par voie d'attestation sur l'honneur⁴

Extrait certifié conforme

Philippe AYMARD

Président



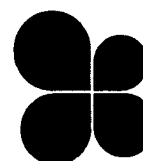
³ Qui s'il s'avère supérieur à l'impôt sur le revenu exigible est remboursé à l'associé (l'année de liquidation de l'impôt)

⁴ A adresser à la Société avant le 30 novembre précédent l'année de mise en paiement du dividende

COGERA, SAS
17, rue Crépet
69007 Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

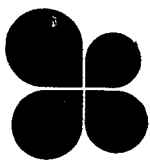
Exercice clos le 30 septembre 2016



B+ CONSEIL

● **B+ CONSEIL**
Le Contemporain
52 chemin de la bruyère
69574 DARDILLY Cedex

● Tél. 04 78 64 35 85
Fax 04 78 64 15 23



COGERA, SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS COGERA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les comptes de l'exercice 30 septembre 2015 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dardilly, le 20 janvier 2017

Le Commissaire aux Comptes

B+ CONSEIL SELARL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a series of loops and a final downward stroke.

Gilles Barjhoux

SOMMAIRE

Pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

Bilan	5
Compte de résultat	7
Annexe	10

Bilan actif

	Brut	Amortissements	Plus-values	Moins-values
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	28 801	28 801		
Fonds commercial (1)	4 676	1 547	3 130	3 390
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 440		9 440	9 440
Constructions	44 720	5 284	39 436	40 330
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	153 780	106 846	46 935	64 201
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 200		1 200	1 200
Créances rattachées aux participations	10 000		10 000	10 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 000		10 000	10 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	262 618	142 478	120 140	138 560
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	186 489	22 420	164 069	173 573
Autres créances	41 120		41 120	22 935
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	116 690	16 511	100 179	195 542
Disponibilités	353 931		353 931	198 158
Charges constatées d'avance (3)	7 561		7 561	9 556
TOTAL ACTIF CIRCULANT	705 791	38 931	666 860	599 765
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	968 409	181 409	787 000	738 325
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles	123 420	127 104
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	87 917	53 316
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	343 337	312 420
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	7 262	7 700
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 262	7 700
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		5 294
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 780	41 188
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	71 777	62 894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 491	16 065
Dettes fiscales et sociales	166 352	145 069
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 786	2 904
Produits constatés d'avance (1)	139 215	144 791
TOTAL DETTES	436 401	418 205
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	787 000	738 325
(1) Dont à plus d'un an (a)		5 294
(1) Dont à moins d'un an (a)	364 624	350 017
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2015	
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 001 487	928 265
Chiffre d'affaires net	1 001 487	928 265
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 463	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	46 642	45 070
Autres produits	437	20
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	422 895	216 490
Impôts, taxes et versements assimilés	27 425	27 643
Salaires et traitements	322 111	437 628
Charges sociales	127 166	154 041
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 627	27 130
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 520	5 040
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 609	5 047
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	123 675	100 336
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2 200
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	3 006	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7 228
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		8 335
Intérêts et charges assimilées (4)	34	306
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 973	787
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV-V-VI)	126 648	101 123

Compte de résultat (suite)

Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		13 281
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		44 922
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-31 641
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	38 731	16 166
Total impôts (XIX-VI/X)		
BENEFICE OU PERTE	87 917	53 316
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS COGERA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 787 000 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 87 917 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : un an

* Fonds commercial :
NON APPLICABLE

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 695 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 676			4 676
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 801			28 801
Immobilisations incorporelles	33 478			33 478
- Terrains	9 440			9 440
- Constructions sur sol propre	44 720			44 720
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 788			45 788
- Matériel de transport	44 645			44 645
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 326	2 207	11 185	63 347
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	216 919	2 207	11 185	207 940
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 200			11 200
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 000			10 000
Immobilisations financières	21 200			21 200
ACTIF IMMOBILISE	271 596	2 207	11 185	262 618

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 207		2 207
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 207		2 207
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 185		11 185
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 185		11 185

Amortissements des immobilisations

	Amortissements incorporelles	Amortissements corporelles	Amortissements financières	Total
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 287	260		1 547
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 801			28 801
Immobilisations incorporelles	30 088	260		30 348
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	4 390	894		5 284
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 061	4 302		30 363
- Matériel de transport	17 075	7 226		24 301
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 423	7 945	11 185	52 182
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	102 948	20 367	11 185	112 130
ACTIF IMMOBILISE	133 036	20 627	11 185	142 478

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 255 169 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montants en €		
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	10 000		10 000
Prêts			
Autres	10 000		10 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	186 489	186 489	
Autres	41 120	41 120	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 561	7 561	
Total	255 169	235 169	20 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

CLTS FACT A ETABLIR	37 686
Etat produit à recevoir	24 696
Total	62 382

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,20 Euro décomposé en 7 600 titres d'une valeur nominale de 15,79 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations concernant l'exercice	Reprises concernant l'exercice	
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	7 700		438	7 262
Total	7 700		438	7 262
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :				
Exploitation			438	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 364 624 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances de plus d'un an	Total
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 120	2 120		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 491	50 491		
Dettes fiscales et sociales	166 098	166 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 700	6 700		
Produits constatés d'avance	139 215	139 215		
Total	364 624	364 624		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	5 294			
(**) Dont envers les associés	914			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 914 Euro.

Charges à payer

FRS FACT NON PARVENUES	4 014
DETTES PROV CP	10 923
PERSONNEL CH A PAYER	27 000
ORG SOCX CH. A PAYER	16 250
ETAT CHARGES A PAYER	8 500
Total	66 687

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges dépréciation		
CHARGES CONSTAT D AVANC	7 561		
Total	7 561		

Produits constatés d'avance

	Produits dépréciation		
PROD CONSTATES D AVANCE	139 215		
Total	139 215		

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.